

Caisse d'épargne Loire-Centre REGLEMENT DU JEU "Génération Bicentenaire"

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à Directoire et conseil d'Orientation et de Surveillance au capital social de 374 039 440 €, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le N°383 952 470, ayant son siège social 7 rue d'Escures à Orléans. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n°432 647 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Préfecture du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex, organise un jeu gratuit avec tirage au sort intitulé «Génération Bicentenaire» **du 15 mai au 30 novembre 2018**, sans obligation d'achat, de souscription ou d'adhésion aux contrats, produits et services offerts par la Caisse d'Epargne à sa clientèle.

Le jeu se déroule exclusivement sur le site Internet **www.generationsbicentenaire.fr** (coût de connexion selon votre fournisseur d'accès) et est ouvert à toute personne physique et capable à partir de 16 ans cliente ou non de la Caisse d'Epargne Loire-Centre résidant en France métropolitaine.

- 1- Pour participer, les mineurs devront être munis d'une autorisation écrite des parents et/ou du tuteur légal communicable à première demande de la Caisse d'Epargne et en tout état de cause au jour de la remise du lot. Cette dernière se réserve le droit de demander cette autorisation et de disqualifier tout Participant en l'absence de celle-ci.
- 2- Les membres du personnel de la société organisatrice et les membres de leur famille et celle de leur conjoint, ainsi que toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, la réalisation ou la gestion de ce jeu sont exclus.
- 3- Pour participer au jeu, il suffit de :
 - ☞ se connecter sur le site Internet **www.generationsbicentenaire.fr**
 - ☞ s'inscrire
 - ☞ accepter le règlement.
 - ☞ réaliser le plateau de jeu en répondant aux questions de chaque catégorie (adolescent, étudiants, jeunes actifs, couples/familles, retraités).
 - ☞ un tirage au sort sera réalisé chaque jour parmi les joueurs et également un fin juin et un mi-novembre sur les personnes ayant réalisé le plateau complet.

Une seule inscription par personne est autorisée. Les participants s'engagent à remplir de manière complète et sincère, le formulaire électronique de participation. A ce titre, chaque participant devra renseigner (Civilité, Nom, Prénom, Date de Naissance, Code postal, Email, Téléphone).

La participation au jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement par le participant. Tout défaut de renseignement, ou fausse déclaration d'identité ou adresse, entraînera automatiquement l'élimination définitive du participant. La Caisse d'Epargne Loire-Centre se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par les participants (et notamment en sollicitant la communication d'une pièce d'identité). La Caisse d'Epargne Loire-Centre se réserve le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes, ou tentatives de fraudes de toutes sortes ou des dysfonctionnements sont intervenus, de manière manuelle ou informatique.

4- Les données personnelles vous concernant sont recueillies et utilisées par Buzznative, prestataire de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, afin de permettre le bon déroulement du Jeu et du tirage au sort. Par ailleurs, ces données pourront également être utilisées par la Caisse d'Épargne Loire-Centre, responsable de traitement, et sauf opposition de la part du participant, à des fins de prospections et d'animations commerciales. Elles seront conservées pour une durée de 6 mois à compter de la fin du Jeu.

Les données recueillies via le formulaire d'inscription sont obligatoires. A défaut, votre participation au Jeu et au tirage au sort ne pourrait être prise en compte.

La Caisse d'Épargne Loire-Centre met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer que les traitements de données à caractère personnel sont effectués conformément à la législation applicable.

Les participants disposent d'un droit d'accès sur leurs données à caractère personnel. Dans les conditions prévues par la loi, les participants peuvent également demander une limitation du traitement, le retrait de leur consentement, la rectification ou l'effacement des données les concernant, ainsi que leur portabilité. Ils pourront exercer ces droits, sous réserve de justifier de leur identité par la production d'une copie d'identité, à l'adresse suivante : **Caisse d'Épargne Loire-Centre, Service Relation Clientèle, 36 allée Ferdinand de Lesseps CS 90657, 37206 Tours cedex**, ou par e-mail adressé à relation.clientele@celc.caisse-epargne.fr.

Si vous souhaitez en savoir plus ou contacter notre Délégué à la Protection des Données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : delegue-protection-donnees@celc.caisse-epargne.fr

Réclamations : Les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. En France, l'autorité de contrôle est :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS Cedex 07

Pour plus d'information, consultez notre notice d'information concernant la protection des données personnelles sur notre site internet <https://www.caisse-epargne.fr/loire-centre/particuliers> ou sur simple demande auprès de notre agence.

5- Dans le cas où une fraude serait constatée sur l'inscription et le partage d'un internaute (pic d'inscriptions inhabituel, nombre important d'inscriptions provenant d'une même adresse IP sur une même journée, toute requête informatique répétitive anormale à destination d'une fiche d'un ou de plusieurs participants visant à augmenter le nombre d'inscriptions de façon automatique...), les organisateurs se réservent le droit de ne pas comptabiliser ces inscriptions dans le résultat final. Les inscriptions provenant d'adresses email dites fictives ne seront pas prises en compte. Cette modération sera automatisée et ne pourra donner lieu à aucune contestation.

6- Le présent jeu «Généralions Bicentenaire» est doté de deux tirages au sort de 1 000 euros TTC et de plusieurs lots d'un montant total de 22 860 euros TTC. Dotation globale de 23 860 euros TTC. Au total le jeu « Généralions Bicentenaire » est doté de 200 lots. Un lot par jour de jeu.

Le participant ne pourra être tiré au sort qu'une seule fois sur la durée du jeu et pour le tirage final d'une dotation de 1000 € TTC.

	Valeur unitaire du lot en euros	Nombre de lots attribués	Tarif Global (TTC €)
Goodies Caisse d'Épargne	50 *	88	1760
Iphone SE 32 GO OR	369	12	4428
Samsung GALAXY J5	259	8	2072
Google Mini Home	60	10	600
Casque Audio JBL	50	10	500
Versement sur Livret A**	80	12	960
Versement sur CBR	200	12	2400
Réduction sur MRH (Assur-Toit)**	200	12	2400
Réduction sur assurance 2 Roues**	200	12	2400
Réduction sur Télésurveillance**	200	12	2400
Réduction sur assurance auto**	200	12	2400
Réduction sur assurance Sécur'Média**	45	12	540

* Valeur moyenne marchande du lot.

La valeur du prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation. CELC se réserve le droit de remplacer à tout moment n'importe quel lot par un autre d'une valeur au moins équivalente.

** Ces dotations seront attribuées aux participants clients majeurs qui auront déclaré, lors de leur inscription, détenir un ou plusieurs contrat(s) souscrit(s) auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

- Assur 'Toit, Assurance Auto, Assurance 2 Roues, Assurance Sécur'Média sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.
- Télésurveillance est un Service réalisé par Inter Mutuelles Téléassistance - 10 rue Henri Picherit – BP 52347 – 44323 Nantes cedex 3 - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207.

7- Les gagnants s'engagent à accepter le lot qui leur est offert par la Caisse d'Épargne, sans possibilité d'échange, ni de transfert au bénéfice de tiers. Ce lot, ne pourra faire l'objet de demandes de compensation, ni donner un quelconque droit ou avantage autre que celui relatif à l'attribution du lot.

8- La société organisatrice prendra contact avec les gagnants sous 1 semaine après le tirage au sort afin de lui faire bénéficier de son lot :

- ☞ Celui-ci aura lieu chaque jour à compter du 15 mai et ce jusqu'au 30 novembre 2018 ;

La dotation sera remise à chaque gagnant dans son agence de domiciliation Caisse d'Épargne Loire-Centre s'il est client, ou dans l'agence la plus proche de son domicile s'il n'est pas client.

Tout lot non réclamé avant le 15 décembre 2018 par son bénéficiaire sera considéré comme refusé et non remis en jeu. Le gagnant sera informé par téléphone ou par email et édité sur la page « gagnant » du jeu. Aucun message ne sera adressé aux perdants.

9- Le simple fait de concourir implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des instructions figurant sur le document commercial.

La Caisse d'Épargne Loire-Centre tranchera souverainement, dans le respect de la loi française, tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'application du présent règlement et de ses éventuels avenants.

En cas de désaccord persistant relatif à l'application ou l'interprétation du règlement et de ses éventuels avenants ou, à défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

- 10- Le règlement du jeu est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande par écrit à la Caisse d'Épargne Loire-Centre, Direction du Marché des Particuliers et Association de Proximité, Jeu «Génération Bicentenaire»- 36, allée Ferdinand Lesseps - 37206 Tours Cedex, ou sur simple demande dans toutes les agences de la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

Le coût de l'affranchissement de cette demande sera remboursé sur simple demande sur la base du tarif non urgent moins de 20 gr en vigueur. Le règlement est par ailleurs accessible pendant la durée du JEU sur le site **www.generationsbicentenaire.fr**

- 11- Le règlement pourra être modifié à tout moment par la Caisse d'Épargne Loire-Centre. Le règlement ainsi modifié entrera en vigueur et sera réputé accepté par les participants à compter de sa mise en ligne.

- 12- La Caisse d'Épargne Loire-Centre ne pourra être tenue responsable si, en cas de force majeure, de circonstances indépendantes de sa volonté, ou de toute autre circonstance qui l'exigerait, le jeu «Génération Bicentenaire» devait être modifié, reporté, suspendu, écourté ou annulé. La Caisse d'Épargne Loire-Centre se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger la période de participation au JEU et de reporter toute date annoncée.

Par ailleurs, la Caisse d'Épargne Loire-Centre décline toute responsabilité pour tout incident ou préjudice de toute nature qui pourrait survenir à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance de la dotation attribuée, ce que tout gagnant reconnaît et accepte. Chaque gagnant renonce en conséquence à toute réclamation et à tout recours contre la Caisse d'Épargne en ce qui concerne les dotations, notamment leur qualité ou toute conséquence engendrée par la mise en possession d'une dotation.

La participation au JEU implique la connaissance et l'acceptation sans réserve des caractéristiques d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La Caisse d'Épargne Loire-Centre décline toute responsabilité en cas d'incident résultant de la connexion des participants, de la mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'accès internet, à la ligne téléphonique ou à toute autre connexion technique, notamment lors de leurs inscriptions au JEU ou de la confirmation de l'acceptation de leurs lots. La Caisse d'Épargne Loire-Centre ne pourra être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement ou de perte de données qui constituent un risque inhérent à Internet.